

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 6 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 janvier à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil à la Mairie, en séance publique sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

Présent(e)s :

Mmes CARO Véronique, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, PAIN Sylvie, PERROCHON Elodie, SAIPHOU Amélie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, LA PORTA Christophe, PUYRENIER Alain, de ROBIEN Philippe, RIVIERRE Aurélien, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

Absents excusés :

L'HELGOUALC'H Nadège donne pouvoir à PAIN Sylvie
FAGOT Hervé donne pouvoir à SENÉE Régis
DE MIRANDA Anne-Marie

Secrétaire de Séance : Mme SAIPHOU Amélie

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 16

Votants : 18



Délibération 2025-06 : Aménagement sécurité rue du Bois de Deure – demande de subvention au titre des amendes de police auprès du Département

Dans le cadre de la réflexion conduite depuis plusieurs mois par la commission Travaux et suite à l'ouverture d'un marché relatif à la voirie par la CCTVL, un projet de mise en place de deux ralentisseurs est proposé. Ces derniers seraient situés sur la D 105 ; le premier au niveau de la Mairie, le second au niveau l'agence postale.

Monsieur ROUSSARIE précise que Messieurs FAGOT et SENEÉ ont sollicité INCA pour avoir une ébauche prévisionnelle du montant de ce projet qui s'élève à : 51 015.00 € HT.

Monsieur ROUSSARIE informe le conseil municipal que le projet est éligible à une aide du Département, au titre des amendes de police.

Vu la délibération n°2025-04 validant le projet des deux ralentisseurs,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- adopte le plan de financement ci-dessous :

Dépenses (€)	H.T.	T.T.C.	Recettes (€)	
Frais de maîtrise d'œuvre	5 000.00 €	1 000.00 €	Etat	17 855.25 €
Travaux	44 515.00 €	8 903.00 €	Région	
Levée topo	1 500.00 €	300.00 €	Département	17 855.25 €
			Autres	
			AUTO-FINANCEMENT	15 304.50 € €
Total	51 015.00 €	10 203.00 €	Total	51 015.00 €

- sollicite une subvention de 17 855.25 € au titre des amendes de police auprès du Département, correspondant à 35 % du montant du projet HT ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce sujet.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En Mairie le 16/01/2025

La secrétaire de séance
Amélie SAIPHOU

Le Maire
Jean-Pierre BOTHEREAU

